



COMMUNIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME - P.L.U.

Le 10 décembre 2014, le Conseil Municipal du Val a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La phase 1 du diagnostic territorial a été engagée en juin 2015. Cette étape essentielle d'analyse, de compréhension et d'identification des enjeux majeurs communaux est menée par un Comité de Pilotage (COFIL) composé d'élus et constitué pour l'élaboration du PLU, avec le Bureau d'Etudes BEGEAT qui pilote la mission.

A l'issue des ateliers de travail thématiques qui seront programmés de l'été à l'automne 2015, un diagnostic du territoire sera établi. Il portera sur l'analyse socio-économique du territoire, sur l'évolution de l'urbanisation et sur l'environnement et les paysages du Val.

Questionnaires, collecte de données, visites sur le terrain, évaluation des besoins viendront enrichir cette étude conclue par un état des lieux montrant la consommation de l'espace par l'urbanisation ces dernières années.

A ce stade une première réunion publique présentera aux habitants l'avancement des travaux d'élaboration du PLU. Elle aura lieu avant la fin de l'année 2015, les habitants du Val seront informés par voie d'affichage.

Plusieurs réunions publiques ponctueront cette étude, ainsi élus, techniciens, bureaux d'études et habitants auront l'occasion d'échanger et de débattre sur le projet communal pour les 15 prochaines années.



LE VAL, le 12 août 2015
Le Maire,

Bernard SAULNIER